NEUF ET DÉJÀ SALE !

Votre chapeau est neuf, et la coiffe en est déjà graisseuse et malpropre.

Aussi, pourquoi employer des produits gras, des brillantines qui tachent les chapeaux, **BAKERFIX**, le cosmétique non gras, est adopté aujourd'hui par tous les hommes élégants. Pas de coiffure impeccable, correcte et propre sans **BAKERFIX**, qui fixe les cheveux sans les graisser ni les colorer, parce qu'il est blanc, leur donne du brillant et de la souplesse sans laisser de pellicules comme le font les fixateurs à base de gomme.

2 Qualités : Étiquette verte pour cheveux gras • Étiquette rouge pour cheveux secs

BAKERFIX

Le Concours général agricole à Paris

INAUGURÉ OFFICIELLEMENT HIER MATIN, IL A FAIT RESSORTIR, UNE FOIS DE PLUS, LES REMARQUABLES QUALITÉS DE L'ÉLEVAGE DE LA RÉGION DU NORD

Il y a bien une crise de l'élevage dont nous avons eu maintes occasion d'entretenir nos lecteurs, mais elle ne nuit en rien au succès, accru d'année en année, de l'importante manifestation qui se déroule au parc des Expositions de la porte de Versailles. C'est que nos éleveurs ont compris que leur seule défense réside en la recherche de la qualité. Un bétail de choix, sain et bien entretenu, paie encore et paiera toujours celui dont il fait en outre le légitime orgueil. Nos racee flamande, hollandaise et bleue du Nord y figurent en bonne place et l'amélioration du standard dans les diverses catégories a été appréciée par lee jurys qui ont commencé lee opérations des jeudi matin. Ce premier jour est réservé aux connaisseurs, membres du jury et exposants, et on n'apprécie pas une bête avec la rapidité d'un Comice agricole de canton. Aucune caractéristique n'échappe à ceux qui out la charge de faire un choix toujours difficile entre des sujets d'élite.

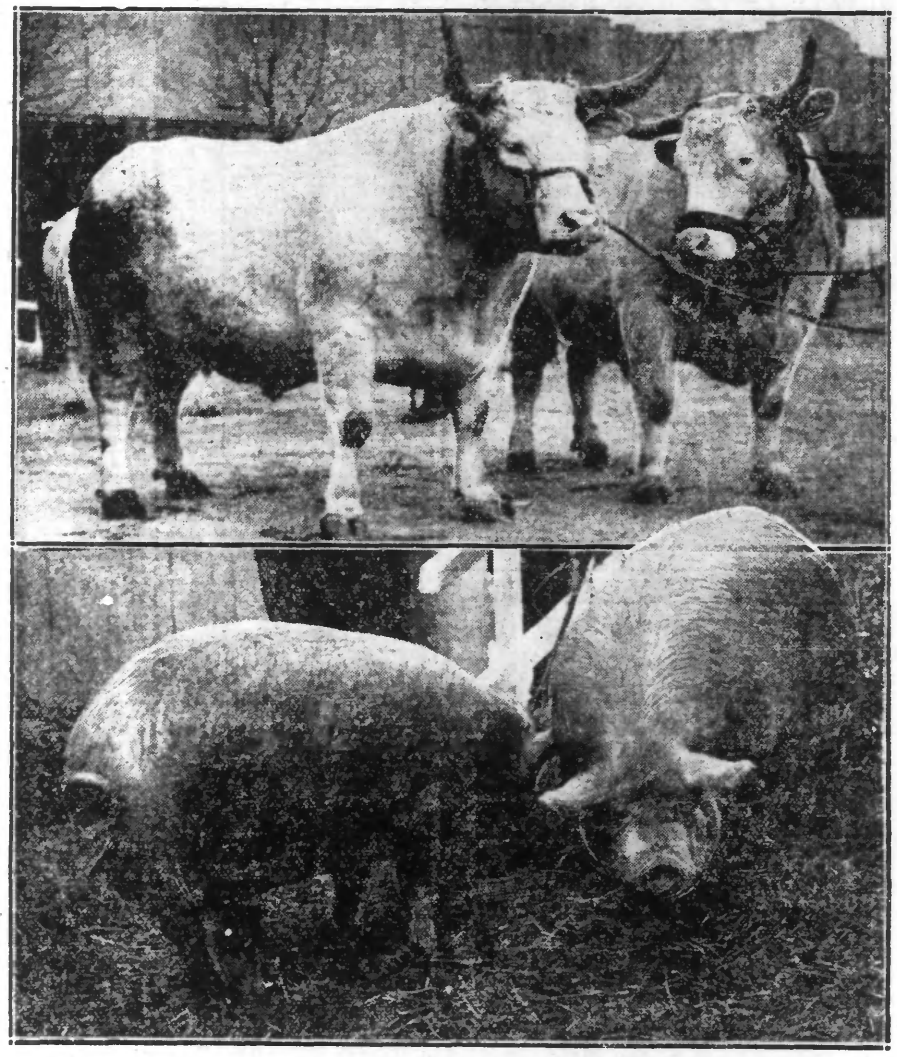

QUELQUES REMARQUABLES SUJETS EXPOSES.

Les opérations des jurys

La tâche était répartie selon les racee entre des éleveurs avertis et des représentants des services agricoles et vétérinaree. Voici la composition des jurys :

Race flamande. Mâles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacementa : MM Poldevin, Decrombecque, Savagner, Schipman.

Femelles n'ayant pas plus de 6 dents de remplacement : MM. Pierrin, Alix Ghestem, Delcau, Facqueur.

Mâles ayant plus de 4 dents ; lemailes plus de 6 dents de remplacement : MM. Dureaux, Wilbaud, Lavigue, Outters, Neuville.

Raee hollandaise. — Mâles : MM. Lamy, Collet, Marchand.

Femelles : MM. Houshalter, Goré, Ennuyer.

Race bleue du Nord. — MM. Debruge, Lefèvre, Namur, Masson.

M. Pourlau, directeur au ministère de l'agriculture, représentant M. Queuille, empech., a officiellement inauguré, vendredi matin, le concours général agricole au parc des expositions de la porte de Versailles.

Sous la conduite de M. Buche, secrétaire général de l'exposition et qui fut, au lendemain de la guerre, directeur des aervices agricoles du Nord où il apporta une magnifique contribution à la reconstitution de notre élstage, le representant du ministra a parcouru les stands et lé licité eu passage lee exposants de cette manifestation agricole.

LE PALMARÈS

Race flamande

Mâles. — 1re section : Animaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement : 1er prix Batailleur, à M. Beekaudt, à Hoymille ; 2e, Brunus à M. Paresys, à Quaëdypre ; 3e, Bellot, à M. Dufiou, à Herzeele.

Prix supplémentaires : Carnaval, à M. Coudeville ; César III, à M. Vocesken, Victorieux III à M. Jessenne ç; Lauréat et Lebeau, a M. Lidé.

2e section : Animaux ayant deux dents de remplacement : 1er, Jour d'Espoir, à M Jaussen, à Quaëdypre ; 2e, Darius, à Mme Crosbe ; 3e, Clairon, à M. Coudeville, à Houtkerque. Prix supplémentaire : Victorieux II, à M. Jessenne.

3e section: Animaux ayant quatre dents de remplacement : 1er, Montevides, à M. Jessenne, a Saint-Amand ; 2e, Juvigny, à M Lédé, anu Petit-Gauchin ; 3e, Coco bis, à M. Vaesken, à Wemaoers-Cappel ; 4e, Espoir, à M. Savary, à Ambrines. Prix supplémentaire : Carpenne, à M. Leclercq.

4e section : Animaux ayant plus de quatre dents de remplacement : Hardi à M. Pareays, à Quaëdypre ; Brutus, à M. Lédé; Beau Sire, à M. Jessenne (Adolphe). Prix supplémentairee : Jacob, à M. Tranniu ; Jongleur, à M. Jessenne.

Femelles.— 1re section : Animaux ayant au plus quatre dents de remplacement : 1er, Plata, à M. Coudeville ; 2e, Judith, à M Lédé ; 3e, Constantine, à M. Vaesken ; 4e, Kivala, à M Ledé, 5e, Fleurette I, à M. Jessenne (A.); 6e, Rigolotte, à M. Henri Jessenue, a Beaudricourt. Prix supplémentaires : Coquette, à M. Cornette ; Javelle, à M. Tranniu.

2e section : Animaux ayant six dents de remplacement : 1er, Joconde, à M Charlees Savary ; 2e, Planette, à M. Coudeville ; 3e, Brunette, à M. Lieven, à Killem ; 4e, La Grosse, à M. Henri Jessenne. Prix supplémentaires : Cocotte, à M. Jesseune ; Junon, à M. Lédé ; Jannette, à M Vaeekeu.

3e section : Animaux ayant plus de six dents de remplacement : 1er Quadrille, à M. Coudeville ; 2e, Rosette, à M. Bruneel, a West-Cappel ; 3e, La Fleur, à M. Adolphe Jessenne ; 4e, Myosotis, à M. Henri Jessennie. Prix eupplémentairee : Cocotte, a M. Jessenne ; Junon, à M. Lédé ; Jannette, à M. Vaesken.

3e section : Animaux ayant plus de six dents de remplacement : 1er, Quadrille, à M. Coudeville ; 2e, Rosette, à M. Bruneel, a West-Cappel ; 3e, La Fleur, à M. Adolphe Jessenne ; 4e, Myosotis, à M Henri Jessenne ; 5e, Compié, à M. Cléret à Monchel ; 6e, Brunette, à M. Cœvoet, à Armbount-Cappel. Prix supplementaires: Fleurette, à M. Cornette ; Merveilleuse, à M. Berkaudt ; Rêveuse, à M. Flequet ; Havane, à M. Lédé ; Amande, à M. Savary ; Guiégs, à M. Lédé ; Hirondelle, à M. Trannin , Amazone, à M. Savary ; La Belle au Bois, à M. Vaesken.

Prix de championnat. — Mâlee : Hardi, à M. Paresys, à Quaëdypre.

Femelles : Joconde, à M. Charles Savary, à Ambrines

Prix d'Ensemble. — M. René Coudeville, à Houtkerque.

Prix de Famille. — M. Léon Lédé, au Petit-Gauchin.

Prix d'Elevage. — M. Adolphe Jessenne, à Saint-Amand.

Race hollandaise

Mâles. — 1re section : Animaux de 10 mois au moins ayant au plus deux dents de remplacement : 1er prix, Ouragan, à Mme de Coux, à Rémy ; 2e, Jan Melkbron, à Mme de Bourbon, à Theuville ; 3e, Achille, à Mme de Bourbon ; 4e, Pacha, à M. Pillon, à Montdidier ; 5e, Prius XXIV, au même.

2e section : supprimee.

3e section :? Animaux ayant plus de quatre dents de remplacement : 1er prix, Prins XXII, à M. Pilon ; 2e, Adolf, à M. Brisset, à Betz ; 3e, Jantze Pel Dyrkje, à M. Burelle, à Glageon ; 4e, Albert V, à M. Descamps, à Armancourt ; 5e, Wodan Melkbron, à Mme de Bourbon ; 6e, Prius, à M. Bruniaux-Debierre, à Davenescourt.

Femelles.— 1re section : Animaux ayant au plus quatre dents de remplacement : 1er prix, Hatsumer, à M. Mescle, à Travecy ; 2e, Hallumer XI, à M. Burelle ; 3e, Doria, à Mme de Bourbon ; 4e, Joukle II, à M. Mescle; 5e, Nipponne, à M. Pillon; 6e, Olga, à M. Pillon; Dora, à M.Bruneaux-Debierre ; Nelly, à Mme de Bourbon ; Nylander 21, à M. Burelle ; Octa, à M. Pillon ; Lisa, à M. Orens.

LE XXIVe CONGRÈS RÉGIONAL DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION DEMAIN DIMANCHE A LILLE

Le XXIVe Congrès de la Fédération regionale se tiendra à Lille, salle du Conservatoire, place du Concert, demain dimanche 18 mars.

Les portes seront ouvertes dès 9 heures. La séance commencera à 9 h. 30 tres precises.

Ordre du jour : rapport du Conseil federal pour l'année 1933 ; rapport financier et rapport de la Commission de controle ; projet de refonte des statuts de la Fédération regionale ; renouvellement partiel du Conseil fédéral. Renouvellement de la Commission de contrôle ordre du jour du Congrès national de 1934. Examen des rapports.

Les organisations centrales seront representées au Congrès.

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ENTRÉE DANS LA MAGISTRATURE

L'épreuve écrite de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature aura lieu pour la session d'avril 1934 :

A Paris, pour les candidats des ressorts des cours d'appel de Douai, Amiens, Paris

Agriculture Commerce Industrie

Les frais supplémentaires sur produits finis

Le texte de la loi fixant le reglement des indemnités

Voici le texte de la loi fixant le reglement des frais supplémentaires sur produits finis voté par les Chambres :

Article unique. — Lorsque les renseignements demandés aux entreprises au compte spécial de compensation des frais supplémentaires pour produits finis de l'industrie, institué par la loi du 27 avril 1931, auront attesté un quotient suffisant pour couvrir intégralement le taux du 1er décembre 1933 de la taxe sur les produits nouveaux affinitaires au taux de l'ancienne taxe de 20 p. 100 prévu par l'article premier du décret du 27 avril 1931, les fonds de compensation prévus par l'article 4 de cette loi, ainsi que des finances pourra même loi, ainsi que d'une loterie privée autorisée par cette loi et qui ne devra pas dépasser 70 millions de gains, sera versé au compte de compensation visé ci-dessus. Les billets de la loterie ne pourront être émis que dans les départements autorisés par les décrets-lois de guerre.

Le quotient tenu au produit net de cette loterie doit préalablement à déterminer d'abord avec le Crédit national, sur le montant du fonds de garantie, les disponibilités du compte de compensation servi-tions :

1° A majorer jusqu'au maximum de 32 p. 100 le montant des versements à faire aux nouveaux affinitaires ;

2° A rembourser à l'Etat les intérêts versés par le au Crédit national sur les avances faites audit compte de compensation ;

3° A réduire la quotient des versements imposés aux entreprises autre que ceux d'entre eux qui se sont libérés antérieurement en totalité.

Un décret contresigné par le ministre des finances fixera, le cas échéant, dès que le produit net de la loterie sera connu, la quotité de l'abattement qui pourra être opéré sur le montant des versements dus à la charge des dites entreprises attribuées sans attendre la liquidation du compte de compensation. Le même décret déterminera les conditions dans lesquelles l'intérêt moratoire de 10 p. 100 stipulé par la loi du 14 avril 1932 pourra être supprimé pour le passé et réduit pour l'avenir.

Le délai prévu à l'article 2 de la loi du 14 avril 1932 prorogé par l'article 32 de la loi du 28 février 1933 est ouvert du nouveau pour une période de six mois à compter de la promulgation de la présente loi.

L'autorisation visée au paragraphe 1er ci-dessus ne pourra avoir un effet que dans la limite de six mois. Passé ce délai, les dispositions du present article seraient toute d'exécution, rapportées de plein droit, et les textes législatifs quelles ont pour objet de modifier revindraient en vigueur.

LES NÉGOCIATIONS ECONOMIQUES FRANCO-BRITANNIQUES

Les pourparlers franco-britanniques ont continué au ministère du Commerce entre les deux délegations

M. Lamoureux et la délégation française — après s'être rencontres encore vendredi avec les Anglais — quitteront-ils Londres samedi soir ?

On continue de penser à Londres qu'on ne saurait prétendre réaliser une réciprocite d'avantages, mais bien s'employer à augmenter le volume des échanges réciproques dans toutes les branches possibles.

UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-GREC

Les négociations economiques franco-grecques, engagées à Paris par M. Pesmanog ou, ministre du Commerce grec et chef de la délegation commerciale, ont abouti à un accord qui a été signé hier soir, au ministère des Affaires étrangeres.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A. G. DES PRODUCTEURS DE VIANDE

L'association générale des producteurs de viande a tenu son assemblee générale annuelle, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. De nombreux éleveurs venus à l'occasion du concours agricole y assistaient

L'assemblée, en raison de la nouvelle aggravation de la crise qui sévit sur le marché du bétail, a réclamé « la fermeture complete du marche aux importations encore existantes de viandes de bœuf et de porc, l'alimentation de l'armée exclusivement en viandes métropolitaines ou coloniales et une adaptation plus générale des prix de detail de la boucherie et de la charcuterie aux prix de vente dérisoires que l'élevage subit à l'heure actuelle ».

CARRIÈRES DE L'ÉTAT EN 1934

Guide Gratuit complet, 128 pages. Ecr. Ecole Spéciale d'Administration, 28 Bd des Invalides, Paris-7e

MARCHÈS DE PARIS

Viandes. — Bœufs : Quartier derrière, 6 : devant, 2.50 , Aloyau, 10.25 ; Cuisses, 4.75 ; Train entier, 7.50. — Veaux : 1re qualité, 10.40 ; 2e, 7.70 ; 3e, 5.50 ; Pan Cuisseau, 9.75. — Moutons : 1re, 14.25 ; 2e, 11.20 ; 3e, 9.20 , Gigots, 15.50 ; Carrés pares, 20 ; Epaule, 9.75. — Porcs : 1re, 7.60; 2e, 6.45 ; Filets, 8.75 ; Jambons, 8.75 ; Lard, 3.75. — Beurres : Laiteries Normandie, 17 , Charente Poitou Touraine, 17.75; Malaxés Normandie 15 ; Malaxes Bretagne, 14.25. — Œufs : Picardie et Normandie, 360 ; Bretagne, 290 ; Poitou Touraine Centre, 355 ; Outre-Mer, 250 — Fromages : Brie moyen, 105 ; Camembert Normandie, 255 , Divers, 155 ; Pont-L'Evêque, 275 , Port Salut, 750 ; Gruyère et Comte, 875 — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 15 ; Fermes, 10 ; Lapins morts 10.60 ; Oies, 8.75 ; Poulets Nantais, 14.75 ; de Bresse, 19 ; Poules de Bretagne, 11, — Poissons : Barbues, 13 ; Bars, 19 ; Harengs Français vides, 1 ; Homarde, 17.50 ; Langoustes, 16 ; Maquereaux Français gros, 2.10 ; petits, 6 ; Merlans brillants, 7 ; ordinaires, 2.75 ; Morues salées, 3.50 ; Raies, 2.75 ; Sardines salées, Bretagne et Fraîches, 25 ; Soles, 17 ; Marennes 110 ; Portugaises, 24 ; Moulee Isigny, 85.

Grainss. — Clôtures. — Blés, disp. cote officielle, 127.50 base 76 kilos, tous incotés. — Farines. Mais, Seigles, Orges, tous incotés — Avoines : Tendance calme, disp. cote officielle, 43 ; courant, 42 payé ; proch., 44.25 payé ; mai, 45.75-46 ; 3 d'avril, 43.75 payé ; 3 de mai, 47.25 payé.

Sucres. — Tendance faible, courant, 226.50-227 payés ; proch., 227 payé ; mai, 225-226.50 , 3 d'avril, 226-226.50 ; 3 de mai, 226-226.50 , 3 de juin, 225.50-226 ; 3 d'oct., 210.50-211 payes ; 3 de nov., 211-211.50 payés. Cote officielle, 227 à 227.50.

Alcools. — Calme, courant, 510 payé ; proch., 3 d'avril, mai, 3 de mai, incotés ; 3 de juin, 525 paye ; juillet-août, incotés.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE. — Clôture. — Tendance à peine soutenue Ventes : 750 sacs ; Mars, 173.50 ; avril, 176.25 ; mai, 175.25 ; juin, 175 ; aout, 174 ; septembre, 173.75 ; octobre, 173 ; novembre, 172.50 ; decembre, 172.75 ; janvier et février, incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Gravelines. — Beurre, 9 à 9.50 la livre , poules, 40 à 50 fr. la couple : canards, 25 à 35 fr. la couple : lapins, 10 à 3. fr p ; œufs, 8.50 à 9.50 le quarteron ; poulets, 50 à 60 fr la couple ; pigeons, 12 à 14 fr. la couple ; pommes de terre, 60 à 70 fr les 100 kilos

A Lumbres. — Beurre, 7.50 à 8 fr. la livre , œufs, 15 à 15.50 le quarteron ; poules 22 à 30 fr la couple ; poulets, 28 à 38 fr la couple ; canards, 15 fr. p , oies, 30 fr. p ; pigeons, 4 à 5 fr. p. ; lapins, 8 à 22 fr. p. ; dindes, 45 fr. p pommes de terre, 0.60 à 0.75 le k. ; carottes, 1.25 à 1.75 le k. ; oignons blancs, 1.25 le k. ; oignons rouges, 1.75 le k. ; ails, 4.50 à 5 fr le k. ; poireaux, 1.50 la b ; choux-fleurs, 3 à 5 fr p. ; choux verts, 2 à 3 fr. l. ; céleri, 1.50 le p. ; artichauts, 2 fr. p. ; haricots, 3.50 fr livre ; navets, 0.75 le k. ; thym et laurier, 1 fr la b ; 2 fr le k. ; salsifis, 4 fr la b ; laitues, 1.50 p. ; cresson, 1 fr la b. ; salade blé, 2 fr la livre ; chicorée de Bruxelles, 1.50 la livre ; pissenlits blancs, 4 fr la livre ; radis, 1 fr la b ; artichauts, 2 fr. p. ; choux-fleurs, 4 à 5.50 le k ; choux verts, 2.50 à 3 fr. p. ; poireaux, 2 fr. la b ; épinards, 4.50 le k. ; salsifis, 2 à 4 fr. la b. , carottes, 2 fr. le k. ; oignons, 1.75 le k. ; navets, 1.50 le k. ; oranges, 2.50 le k. ; mandarinee, 2.75 à 4 fr. le k. ; bananes, 0.60 p. ; marrons, 4 à 5 fr. le k. , noix, 7 fr. le k.

A La Capsau. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 0.30 p ; pommee de terre, 0.60 et 0.65 le k. ; longues, 0.90 le k. ; poireaux, 0.50 le b ; choux verts, 1 fr. p. ; choux rouges, 2 fr. p. ; choux-fleurs, 4 et 4.50 p.; choux de Bruxelles, 4 fr. le k. ; carottes, 1 fr. le k. ; navets, 0.75 le k. ; salades pommees, 1.25 p. ; salade de blé, 2 fr. la livre ; endives et scaroles, 1.50 à 2 fr. p. ; haricots secs, 3 à 3.50 le k. ; oignons, 1.25 le k. , échalotes, 1.75 à 2 fr le k. ; oranges, 2.50 le k. ; mandarines, 1.75 la livre; citrons, 0.60 à 0.70 p. ; bananee, 0.50 p ; pommes 4.50 le kilo ; amandes, 4 fr la livre ; noisettes, 3.50 la livre; harengs frais, 0.30 p. ; merlane et maquereaux, 2.50 la livre ; raiee et cabillauds, 3.50 la livre , crevettes, 1.50 le quart ; filets de harengs saura, 1.30 la b. ; harengs saura, 0.40 et 0.50 p.

A Lens. — Bœuf, 5 à 16 fr. le k. ; veau, 13 à 20 fr. le k. ; mouton, 13 à 20 fr. la k. , porc, 1 0à 16 fr. le k. ; pommes de terre, 0.60 le k , carottes, 2 fr. ; oignons, 2 fr. le k , choux, 1.25 à 1.50 p ; haricots 3.50 le litre ; beurre, 17 à 19 fr. le k. ; œufs, 19 fr. le quarteron ; lait, 1.40 le litre.

A Desvres. — 15 vaches, pleines de 1.560 à 2.000 fr. ; 10 génisses pleines 1.200 à 1.700 fr ; 30 nerbageres et bœufs, 1.000 à 1.300 fr ; 5 veaux divers 800 à 1.000 fr.; 70 veaux de lait, 120 à 340 fr ; 80 veaux gras 5.50 à 7.50 le k. ; 23 moutons divers, 5 à 6.75 le k. ; 730 porcelets, 80 à 150 fr. ; 320 porcs coureurs, 160 à 280 fr. ; 420 porcs gras, 4.25 à 5.75 le k. ; 6 truies maigres, 300 à 450 fr ; 14 truies grasses, 3 à 4.25 le k.

A Bruay-en-Artois. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 9 fr. la quarteron ; pommes couple ; 16 à 25 fr. p ; poulets 27 à 55 fr. la douzaine, 0.75 le k. ; poules, 28 à 45 la couple ; 14 à 30 fr. p. ; lapins, 5 à 30 fr p ; camemberts, 3.75 p. ; gruyère, 18 fr. le k. , hollande, 12 à 24 fr. le k. ; roquefort, 18 à 24 fr le kilo.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre en gros, 7.50 à 7.75 la livre , eu detail, 8 à 8.50 la livre ; œufs 8 à 8.25 le quarteron ; pommes de terre, 60 à 65 fr. les 100 kilos , poulets, 40 à 46 fr. la couple ; 21 à 24 fr p. ; poules, 38 à 41 fr la couple ; 21 à 24 fr. p. , poules vivantes, 38 à 41 fr. la couple ; 20 et 21 fr. p. ; canards, 18 fr. p. ; oies, 30 fr. p. ; dindes, 50 à 55 fr. p. ; lapins, 18 à 25 fr. p. ; lapins de garenne, 8 à 9 fr. p. ; pigeons, 11 à 12 fr. la couple, 6 fr. p , endives et scaroles, 1.75 à 2 fr. p.; laitues, 1.50 p , chicoree de Bruxelles, 2.50 le k. ; pissenlits, 5.50 le k. ; cresson, 1.25 la livre , radis, 2 et 2.25 la b. ; artichauts, 2 fr. p. ; choux-fleurs, 4 à 5.50 le k ; choux verts, 2.50 à 3 fr. p. ; poireaux, 2 fr. la b ; épinards, 4.50 le k. ; salsifis, 2 à 4 fr. la b. , carottes, 2 fr. le k. ; oignons, 1.75 le k. ; navets, 1.50 le k. ; oranges, 2.50 le k. ; mandarinee, 2.75 à 4 fr. le k. ; bananes, 0.60 p. ; marrons, 4 à 5 fr. le k. , noix, 7 fr. le k.

Madame

Débarrassez Bébé de ses Vers avec le VERMIFUGE marque ÉLÉPHANT

le plus ancien, le plus actif. 2 francs, toutes Pharmacies.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos poids naturel Lille ou parité. Lee 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées

Clôture. — Mars, 45.50 ; avril, 46.50 ; mai, 47.50 ; 3 d'avril, 48 ; 3 de mai, 49

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant saos escnmpte.

Première et dernière cotes. — Mars, 129 V.

Clôture. — Mars, 128.50.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté Les 100 kilos bruts logés, comptant sane escompte.

Première et dernière cotes — Incotées

Clôture — Mars, avril 86 ; mai, 87

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes, — Incotées.

Clôture. — Mars, 63 ; avril, mai-juin, 63.50.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque Lee 100 kilos bruts logée comptant sane escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotée.

Huile de Lin départ usine ou magasin Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production

Première cote. — Mars, 130 A., 132.50 V.; avril, 137.50 V. ; mai-juin, 145 V. ; 4 de mai, 146.25 F. ; 4 derniers, 150 V.

Dernière cote. — Mars, 130 A., 135 V. ; avril, 135 A., 136.25 V. ; mai-juin, 142 V. ; 4 de mai, 145 A., 147.50 V. ; 4 derniers, 148.7. V.

Clôture — Mars, 132.50 ; avril 136.25 ; mai-juin, 140 ; 4 de mai, 146.25 ; 4 derniers 147.50

Tourtseux de Lin départ usine ou magasin En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Mars, 64.50 F. ; avril, 59 A., 61 V. ; 4 de mai, 59 A 61 V. ; 4 derniere, 62 A. ; 4 de novembre, 63 A.

— Dernière cote. — Mars, 64.25 A., 64.75 V. ; avril, 59 A., 61 V. , 4 de mai, 59 A., 60.50 V. ; 4 derniers, 62 V. ; 4 de novembre, 64.25 A., 64.50 V

Clôture. — Mars, 64.50 ; avril, 60.50 ; 4 de mai, 60 ; 4 derniers, 63 ; 4 de novembre, 65.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés hors séance

Harnes-Billancourt, 30 ; Rouen Maritime, 32 ; Auuy, 4 ; Montargis, 37.50 ; Don 3 75. — Noyelles-Dombasle, 35.50 ; Auby 3 — Violaines-Saint-Quentin, 14.60 ; Paris environs 31.60. — Gayant-Epiay, 37 Paris environs, 30.50 ; Dunkerque bassins, 12.25 — Beuvry-Epernay, 30 ; Beaumont, 26 ; Beautor, 18 — Bruay-Cantin 7.25. — Eleu-Origny-Ste-Benoite, 21. — St-Amand-Compiègne, 20.25. — Vendin-Corbehem, 6.25

Séance du 16 mars 1934

Gayant-Dunkerque bassins, 12.25 ; Corbehem, 5.50 , Epinal, 35.50 ; Noyon, 16.50 — Escarpelle-Mantes Guerville, 28.50 Béthune rivage Marles, 5.75 ; Allortville 32.10. — Marles-Denain, 8.25. — Bruay-Calais quate divers, 11 ; Calais bassins, 11.25. — Noyelles-Gallion, 30.50 ; Giraucourt, 35. — Harnes-Nancy Pont Ste-Catherine, 33 — Vendin-Cambrai, 8.25. — Meurchin-Ribemont, 20 — Saint-Amand-Jacon, 54 ; Dijon, 48. — Violaines-Nancy-Ste-Catherine. 33.60.

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE — Mars, 246 ; avril, 246 ; mai, 246 , juin, 246 ; juillet, 247 ; août, 247 ; sept., 247 ; oct., 248 ; nov., 249 ; déc., 249 ; janv., 250 ; fév., 250. — Baisse de 2 francs.

LIVERPOOL. — Baisse 1 à 2 pence.

NEW-YORK. — Baisse 7 à 13 points.

LES 6

1 Démarrages faciles
2 Répartition immédiate
3 Meilleur rendement
4 Moindre consommation
5 Diminution des dépôts
6 Moindre usure

POINTS DE SUPÉRIORITÉ Mobiloil

ses prix en baisse

BOURSE DE LILLE DU 16 MARS 1934

VALEURS	C. préc	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	450	...
• Part.	350	...
Anichs	16.5	1611
Anzin	242	9.4
Béthune	4685	4850
• 10e	48	467
Blanzy	590	58
Bruay	1833	1.03
• 10e	185	182
Carvin	1321	1316
Clarence	263	263
Com Fourch.	235	...
Courrières	268 50	265 50
Crespin	57	...
Dourges	665	74
Escarpelle	2660	650
Frankenholz	147	44
Gouy-Servins	45	...
Lens	355	351
Lievin	19	188
• c. 30 sc	5895	5575
Ligny-lez-Air	65	...
• Part.	46	...
Marles 70e	468	455
Nord d'Alais	170	185
Ostricourt	1000	1.04
Thivencelles	164	...
Vicoigne	475	477
METALLURGIE		
Bi-Musser	0.50	...
Acier Franç.	160	...
Ac. Longwy	248	248
Acier Nord	253	251
Sam et Ms	395	389
Etabl Arbel	30	30
Chant Fr.	92	...
At. C. N Fr.	772	772
B St-Vaast	339	...

VALEURS	C préc	C du J
Constr Méc.	216	216
De.al Frouart	181	180
Dem Anzin	590	964
Escaut Capl	5.5	...
Fives-Lille	670	860
A Léonard e	48	...
• Part	172	...
Mar et Hom	335	328
Nord et Est	377	365
Mat Fr.-Bel.	1551	1551
Meumont	462	460
• Part.	1165	1060
Pref Lens	506	...
Louv st Rec.	515	530
Peugeot	355	355
Ryt-Calleau	...	...
St-Am (F.-L.)	1630	...
Sen Maub	566	587
PETROLES		
Fr.-Polon.	455	455
Grabowska	43	...
• Part	450	...
Lille-Bonnier	390	...
• prior.	640	640
Pechelbron	270	...
Raf Pet Nd.	80	86
Silva Plana	60	...
• Part	230	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	240	247
Cot St-Quentin	220	...
Czentochovl.	85	...
Fil Fils F	249	240
Industr Text	1038	1020
Jouis	672	648
Le Blan.	293	293
Lyon soies ar.	392	395
Saint Frères	175	175
Tiberghien	325	325

VALEURS	C préc	C du J
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd.	183	183
Créd.Nd ex.cp	443	442
Sofinest	70	67
Un d. Mines.	165	...
Elec L.-R.-T.	170	155
Art F et L.	387	390
Bethunoise	465	475
El et G. Nd.	646	635
El Nd-Ouest	750	750
En El N P.	666	661
Hersin-Coup	440	...
Billy-Mon. A	380	380
Billy-Mon. P	3120	...
Clim Boulonn	110	...
G C B d N.	545	...
C. Franc. (n.)	140	436
Mat C Lois	129	139
Poliet-Chaus.	245	...
Tull Beaux	600	...
Engr Auby	116	116
Gl Verr sp	3245	3325
Kal. Ste-Th.	926	976
Kuhlmann	564	561
Bla Cuinines	90	...
Saint-Gobain	1100	1150
U Libercourt	182	162
Gl An. anc.	470	...
Asturienne	91	94
La Lucette	165	...
Mokrel Had.	3150	...
Tekkah	132	...
Franc Stéarie	120	126
Bull d'Alim.	215	253
Bras C.N.F.	390	...
Motte-Cord.	1330	1345
Talc St-Am.	1210	1350
Peyrissac	60	70

OBLIGATIONS. Département du Nord 1921 6 %, 496; 1923 6 % 497; 1926 7 %, 504; 1927 7 %, 766. — Département du Pas-de Calais 1920 5 %, 517 — Roubaix 1929 5 %, 811 1931 4.50 %, 744 — Crédit National 1919 5 %, 593; 1920 5 %, 593; 1921 6 %, 520; 1922 6 %, 513; 1923 6 %, 524; 1927 6 %, 512. — Denain et Anzin 1927 6 %, 997. — Eglises dévastées (Group. du Reconstr.) 1928 6 %, 488. 1928 5 %, 493; 1931 4 %, 765. — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 760. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 456; Janvier 1931 4 %, 767; Mars 1931 4 %, 762; Juin 1931 4 %, 766; Août 1931 4 %, 766. — Lievin 1926 7 %, 565. — Union Financière du Nord et de l'Est 5.50 %, 866 — Artésienne de Force et Lumière 1920-1921 5 %, 741 — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 825. — Energie électrique du Nord de la France 4.50 %, 365; 1931 4.50 %, 725 — Blache St Vanst 1912 4.50 %, 275. — Denain et Anzin 1922 5.50 %, 830 — Espérance (Usines de) 1912 4.50 %, 370 — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1906 4 %, 443; 1920 4.50 %, 660. — Lilloise de moteurs 1921 5 %, 600. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de) 5 %, 360. — Senelle-Maubeuge 4.50 %, 630. — Cotonnière de Fives 4.50 %, 500 Cotonnière de St-Quentin 6 %, 367. — Tiratry 5 %, 890. — Laitière de Rouhaix 5.50 %, 636. — Société Anonyme de Peignage 1921 4.50 %, 570. — Chicorees Supérieures (Société fon.) 5 %, 880. — Courrières-Kuhlmann 1930 5 %, 681. — Finalens 5 %, 755. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 653. — Industriels et Agriculs de la Somme 6.50 %, 216. — Matieries Franco-Belges 6 %, 915. — Marles-Kuhlmann 1929 5 %, 698. — Produits chimiques du Marly 4.25 %, 525. — Anîche 1903 4 %, 410. 1906 4 %, 410 — Beeringen 5 %, 646. — Bruay 1932 5.50 %, 875. — Courrières 1910 4 %, 493; 1920 4.50 %, 727. — Drocourt 1905 et 1911 4 %, 491 — Escarpelle 1904, 1907 et 1909 4 %, 485 — Lievin 1928 5.50 %, 427; 1931 5 %, 801. — Limbourg-Meuse 4.50 %, 660. — Ostricourt 1905 4 %, 433.

BOURSE DE PARIS DU 16 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp	68 45	68 10
3 % amort.	80	76 50
3 1/2 % amo.	4	...
4 % 1917	75 40	75 4.
4 % 1918	75 85	76 0
5 % 1920	85 50	85 5
4 % 1925	100 0.	103
4 1/2 % 1932 A	81 0.	4 4
4 1/2 % 1932 F	81 55	81 9
O. Tr. 4 1/2 33	890	89
Ch F Et 4 %	330	328
• 5 %	369	365
P T T 5 % 28	455	452
— 4 1/2 % 29	425	447
Bons du Tr		
5 % 1924	149 50	5.
5 % 1926	144	140
4 1/2 % 1933	82 50	82 50
4 % anc.	87	815
Crédit Nat		
5 % 1919	526	529
6 % 1920	563 50	5.3
6 % 1921	516	516
Juillet 1922	520	52.
Janvier 1923	509	509
Juin 1923	519	52.
Janvier 1924	528	52.